

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Arrêté portant désignation du site Natura 2000 ETANGS ET VALLEES DU TERRITOIRE DE BELFORT

(zone de protection spéciale)
NOR : DEV N 06 50 30 4 A

La ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu la directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 modifiée concernant la conservation des oiseaux sauvages, notamment son article 4 et son annexe I ;

Vu le code de l'environnement, notamment le II et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-2, R. 414-3, R. 414-5 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 relatif à la liste des espèces d'oiseaux qui peuvent justifier la désignation de zones de protection spéciale au titre du réseau écologique européen Natura 2000 selon l'article L. 414-1-II (1^{er} alinéa) du code de l'environnement ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés ;

Arrête :

Art. 1^{er} - Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 ETANGS ET VALLEES DU TERRITOIRE DE BELFORT » (zone de protection spéciale FR4312019) l'espace délimité sur les sept cartes au 1/25000 ci-jointes, s'étendant sur une partie du territoire des communes suivantes du département du Territoire-de-Belfort : Angeot, Anjoutey, Autrechêne, Bessoncourt, Bethonvilliers, Boron, Bourg-sous-Châtelet, Bourogne, Brebotte, Bretagne, Charmois, Chèvremont, Courecelles, Courtelevant, Cunelières, Delle, Faverois, Florimont, Fontaine, Fontenelle, Fonssemagne, Fraix, Froidefontaine, Grandvillars, Grosne, Jonchery, Lachapelle-sous-Rougemont, Lacollonge, Lagrange, Larivière, Lepuix-Neuf, Levâl, Menoncourt, Montreux-Château, Morvillars, Novillard, Petit-Croix, Petitefontaine, Phaffans, Recouvrance, Rougemont-le-Château, Réchésy, Saint-Germain-le-Châtelet, Suarce, Thiancourt, Vauthiermont, Vellescot, Étueffont.

Art. 2 - La liste des espèces d'oiseaux justifiant la désignation du « site Natura 2000 ETANGS ET VALLEES DU TERRITOIRE DE BELFORT » figure en annexe au présent arrêté.

Cette liste ainsi que les cartes visées à l'article 1^{er} ci-dessus peuvent être consultées à la préfecture du Territoire-de-Belfort, à la direction régionale de l'environnement de Franche-Comté, ainsi qu'à la direction de la nature et des paysages au ministère de l'écologie et du développement durable.

Art. 3 - Le directeur de la nature et des paysages est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 AVR. 2006



Nelly OLIN

Annexe

A - Arrêté de désignation du site Natura 2000 FR4312019 ETANGS ET VALLÉES DU
TERRITOIRE DE BELFORT
(zone de protection spéciale)

Liste des espèces d'oiseaux justifiant cette désignation

1 - Liste des espèces d'oiseaux figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 justifiant la désignation du site au titre de l'article L. 414-1-II (1^{er} alinéa) du code de l'environnement

A094	Halibuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>
A023	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>
A022	Blongios nain	<i>Icthyophaga minatus</i>
A072	Bondrée apivore	<i>Ferns apivorus</i>
A021	Butor étoilé	<i>Botaurus stellatus</i>
A031	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>
A103	Falcon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
A029	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>
A119	Marsouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>
A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
A073	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
A074	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>
A234	Pic cendré	<i>Picus canis</i>
A238	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>
A236	Pic noir	<i>Dryocopus martus</i>
A338	Pic-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
A075	Pygargue à queue blanche	<i>Haliaeetus albicilla</i>

2 - Liste des autres espèces d'oiseaux migrateurs justifiant la désignation du site au titre de l'article L. 414-1-II (2^{ème} alinéa) du code de l'environnement

A160	Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>
------	----------------	-------------------------

SITE NATURA 2000 ETANGS ET VALLEES DU TERRITOIRE DE BELFORT (ZPS)
FR4312019 (Territoire de Belfort)
Carte au 1/25 000 (fond IGN scam25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.

Signé le :

La ministre de l'écologie et du développement durable

26 AVR. 2006

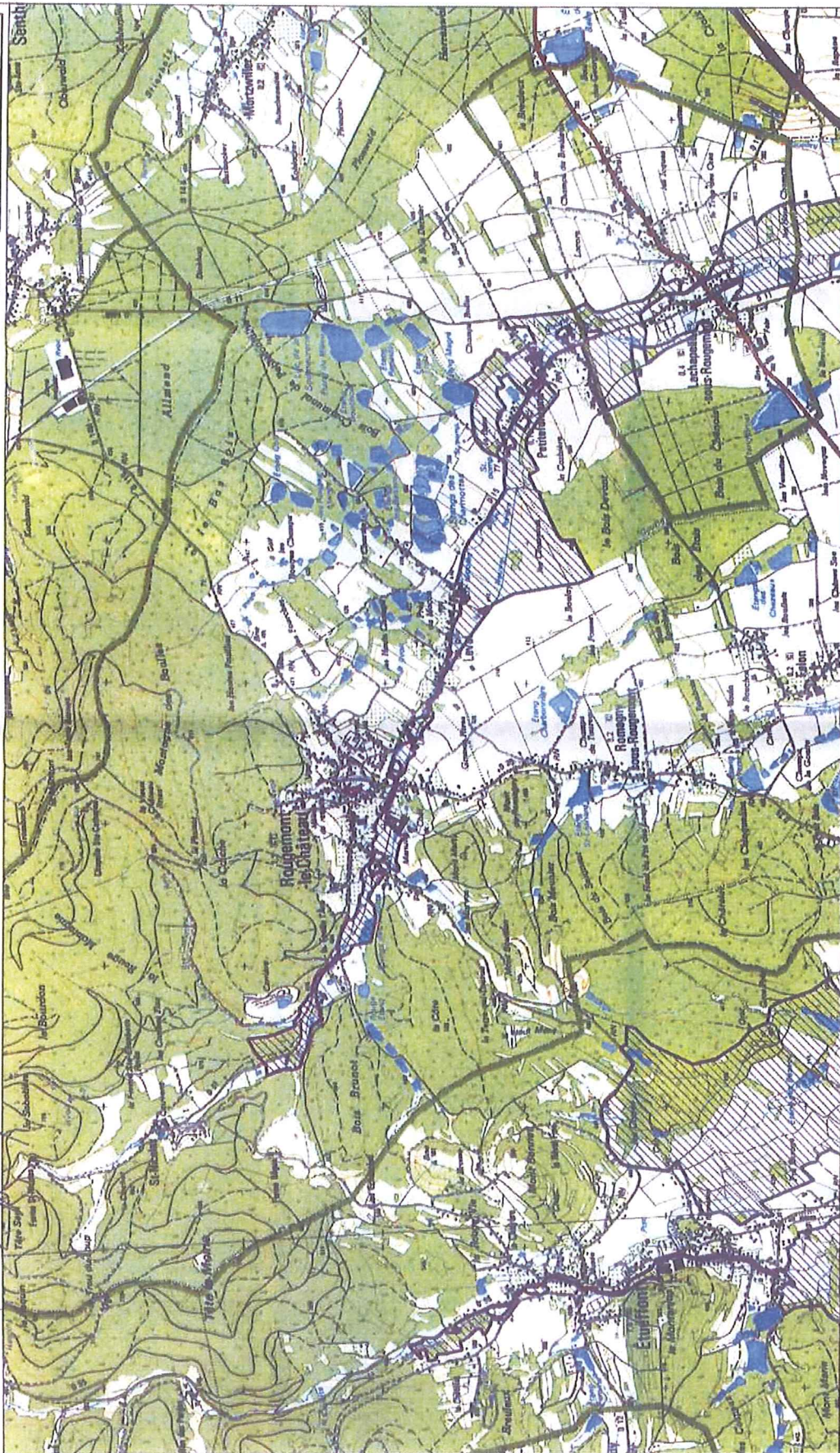
Nelly OLIN



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE



1/7



ZPS

Fond scam25 - IGN © 2001



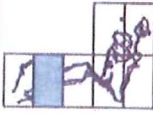
LE MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

SITE NATURA 2000 ETANGS ET VALLEES DU TERRITOIRE DE BELFORT (ZPS)
FR4312019 (Territoire de Belfort)
Carte au 1/25 000 (fond IGN scanné25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.
Signé le :

La ministre de l'écologie et du développement durable

26 AVR. 2006

Nelly OLYN



2 / 7



ZPS

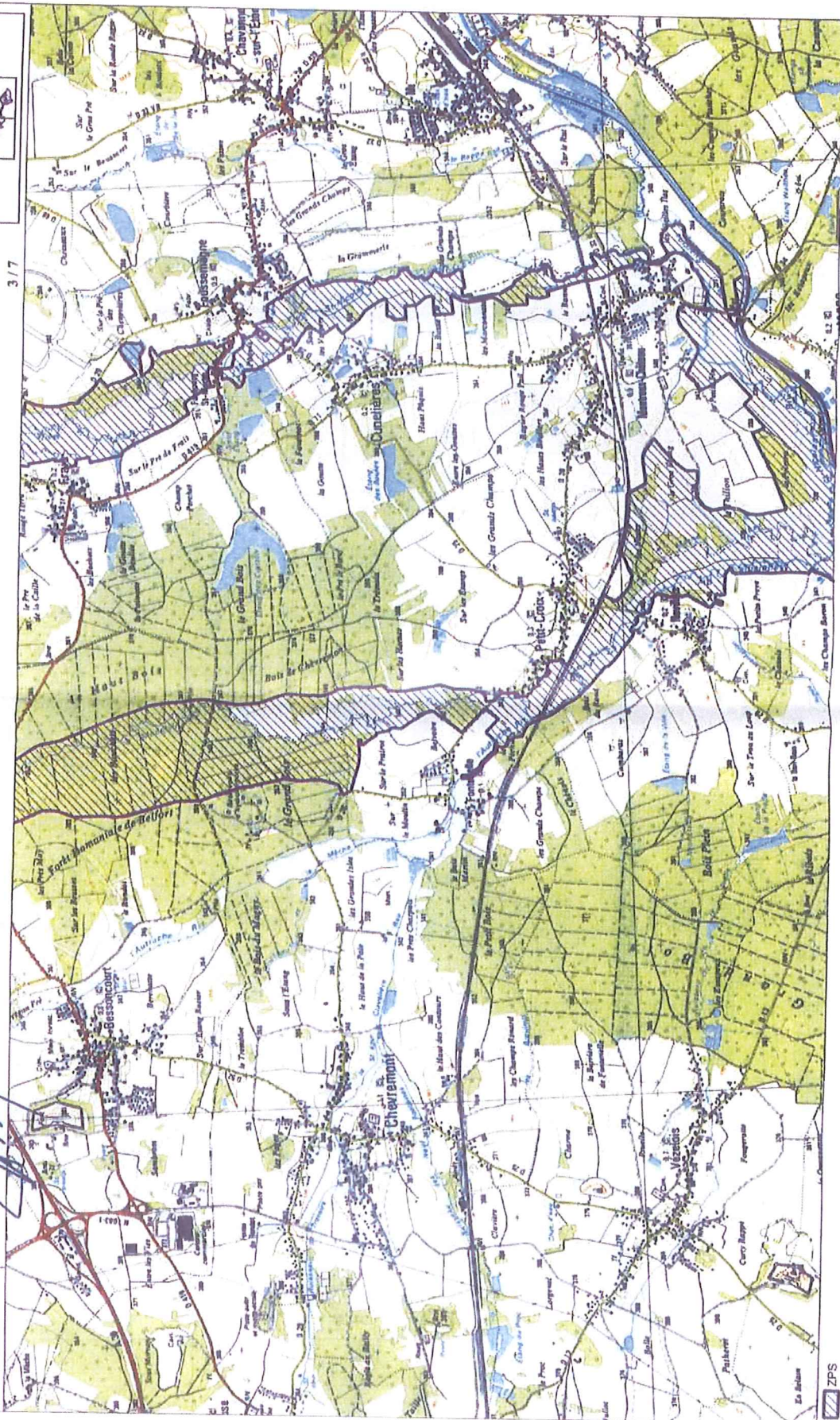


REPUBLIQUE FRANÇAISE
 MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE
 ET DU DÉVELOPPEMENT
 DURABLE

SITE NATURA 2000 ETANGS ET VALLÉES DU TERRITOIRE DE BELFORT (ZPS)
 FR4312019 (Territoire de Belfort)
 Carte au 1/25 000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.
 Signé le :

La ministre de l'écologie et du développement durable

26 AVR. 2009
 Nelly OLLIN



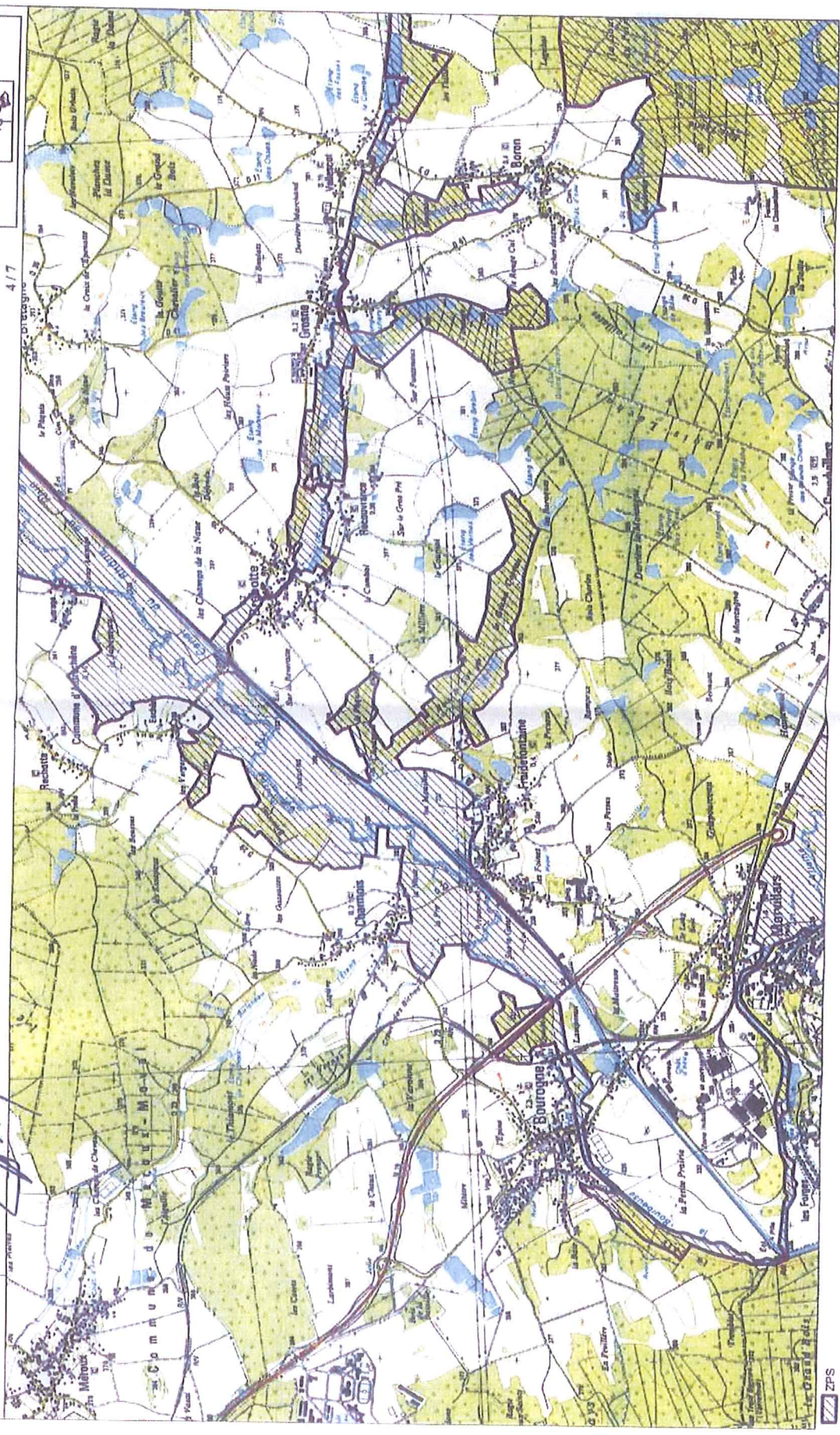
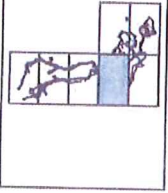
3 / 7

ZPS



SITE NATURA 2000 ETANGS ET VALLEES DU TERRITOIRE DE BELFORT (ZPS)
 FR4312019 (Territoire de Belfort)
 Carte au 1/25 000 (fond IGN scum25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.
 Signé le :

La ministre de l'écologie et du développement durable
26 AVR 2006
 Nelly OLLIN





MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

SITE NATURA 2000 ETANGS ET VALLÉES DU TERRITOIRE DE BELFORT (ZPS)
FR4312019 (Territoire de Belfort)
Carte au 1/25 000 (fond IGN scan25)
Signé le :

La ministre de l'écologie et du développement durable

26 AVR 2008
Nelly OLIN



5 / 7



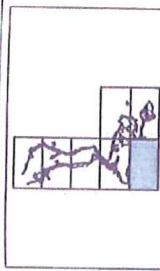


SITE NATURA 2000 ETANGS ET VALLEES DU TERRITOIRE DE BELFORT (ZPS)
FR4312019 (Territoire de Belfort)
Carte au 1/25 000 (fond IGN scum25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.
Signé le :

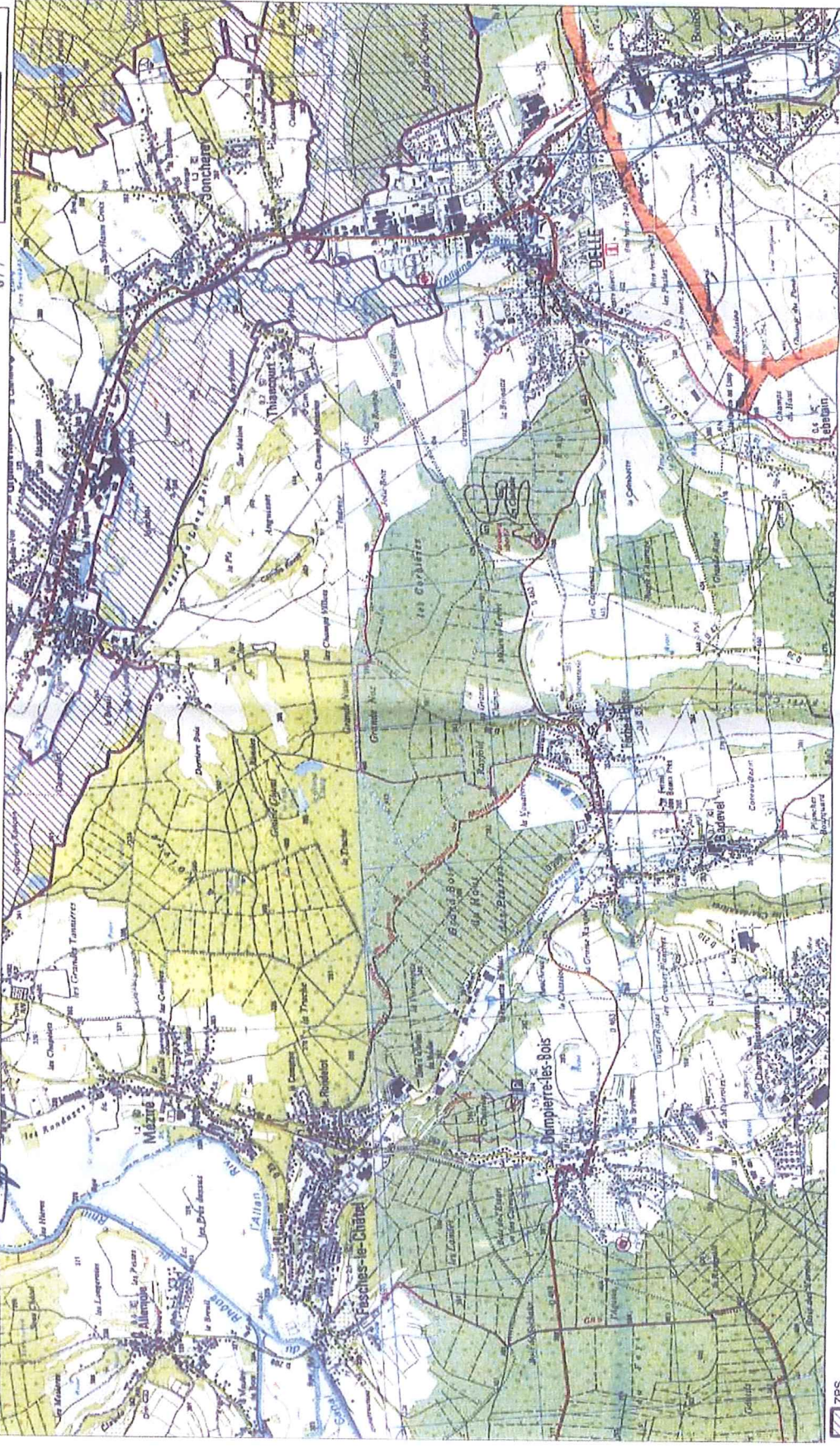
La ministre de l'écologie et du développement durable

26 AVR 2016

Nelly OLIN



6 / 7



ZPS



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

SITE NATURA 2000 ETANGS ET VALLEES DU TERRITOIRE DE BELFORT (ZPS)

FR4312019 (Territoire de Belfort)
Carte au 1/25 000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.

Signé le :
La ministre de l'écologie et du développement durable

26 AVR. 2016
Nelly OLIN



7 / 7

